

Livre de route

TOUR DES LANDES

32ème édition



Dimanche 30 août 2020

Une course inédite

Tartas - Geaune 150 km
Épreuve ouverte aux 1-2-3



LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES LANDES DE CYCLISME



Jean-Pierre BUSQUET
Président du CD 40
Responsable de l'organisation

La pandémie de coronavirus a fortement perturbé l'activité cycliste et le cyclisme landais n'a pas été exempté.

A l'heure où de nombreuses épreuves sont annulées, le Comité des Landes a voulu malgré les contraintes imposées par le COVID-19 maintenir le 32ème Tour des Landes.

Cette année, et eu égard aux difficultés rencontrées, nous avons opté pour une seule journée mais néanmoins avec une étape de prestige de Tartas à Geaune à travers la Chalosse.

Je voudrais remercier Jean-François BROQUERES, Maire de Tartas et Gilles COUTURE, Maire de Geaune d'avoir spontanément répondu à notre sollicitation.

Je remercie également le Conseil Départemental des Landes et son président Xavier FORTINON pour sa fidélité à nos côtés depuis toutes ces années. Sans oublier nos partenaires qui ont décidé de nous accompagner dans cette aventure.

Le plateau des coureurs est extrêmement relevé, avec des équipes de divisions nationales présentes au départ, aussi je ne doute pas un seul instant que l'affrontement sportif sera de très haut niveau.

Le Tour des Landes est un grand événement sportif, je souhaite pour ma part qu'il puisse aussi être porteur de convivialité et de fraternité car je pense que dans le contexte actuel nous en avons grand besoin.



VILLES-ÉTAPES

Tartas

Commune **DU PAYS TARUSATE** Landes, Nouvelle Aquitaine

Tartas



Jean-François BROQUERES
Maire de Tartas

Une nouvelle fois le 30 août prochain, TARTAS aura l'occasion de raffermir le profond lien qui l'unit avec la pratique du cyclisme depuis plus d'un siècle.

Après avoir accueilli l'an passé la première étape de la précédente édition du Tour des Landes, cette année encore, les premiers coups de pédale de l'épreuve seront donnés à partir du site des Allées Marines et conduiront les participants jusqu'à la bastide de Geaune, après avoir effectué une boucle à travers le Pays Tarusate.

Je voudrais rendre ici un hommage tout particulier aux organisateurs et à l'ensemble des bénévoles qui contribueront à la bonne réussite de cette compétition, car nul ne peut ignorer les difficultés inédites qui auront cette année accompagné sa mise en œuvre.

Il convient de souligner à leur juste mesure l'engagement et le dévouement qui ont été nécessaires pour régler jusqu'au détail le plus infime, l'organisation de cette course dont la tenue est déjà en soi la première des victoires.

Gageons que les coureurs sauront en être reconnaissants en contrepartie, en nous offrant par leur combativité le plus beau des spectacles !

Bienvenue à TARTAS et bonne course !





Geaune



Gilles COUTURE
Maire de Geaune

Bienvenue au Tour des Landes à Geaune en Tursan !

De Tartas, Cité chère à mon ami Jean-François Broquères jusqu'à Geaune, jolie petite Bastide Capitale du Tursan, les coureurs et accompagnateurs de cette 32ème édition du Tour des Landes traverseront des paysages très divers.

Au départ, la « mise en jambes » se fera sur les routes plates de Haute Lande, puis ils profiteront du relief plus vallonné de la Chalosse et, enfin, ils termineront en Tursan avec les premiers contreforts pyrénéens et ses paysages magnifiques.

Merci encore au Comité des Landes de Cyclisme pour nous avoir fait l'honneur de choisir Geaune comme ville arrivée de la seule étape du Tour des Landes 2020.

Après la pluie de 2019, l'édition 2020 se fera sous le soleil et, tout en respectant bien sûr les règles sanitaires, sachez que nous ferons le maximum pour vous accueillir dans les meilleures conditions, en toute convivialité...

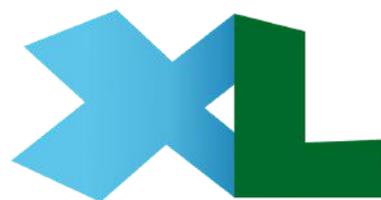
D'ailleurs, si vous voulez allier « l'agréable à l'agréable » n'hésitez pas de prolonger votre séjour. Vous pourrez en profiter pour visiter cette magnifique Bastide : Place avec ses couverts, Eglise classée, Tour des Augustins classée également, jardin médiéval, sans oublier un passage à la Cave des Vignerons Landais.

Vous pourrez aller aussi vous promener dans les alentours immédiats : Castelnaud-Tursan et sa motte castrale, la station thermale d'Eugénie-les-Bains, la Bastide de Pimbo,...

Possibilités d'hébergement et de restauration sur place.

Vivement le 30 août 2020 !
Geaune en Tursan, en aban !





Partenaire du Maillot Jaune - Vainqueur de l'épreuve



Xavier FORTINON
Président du Conseil Départemental
des Landes

Le sport est un marqueur fort de l'identité des Landes.

Les rencontres, compétitions, entraînements qui rythment, tout au long de l'année le quotidien des 124 000 licenciés, participent directement à la qualité de vie dans notre département.

Fort de la richesse des parcours qu'il propose, le Tour des Landes 2020 aura une place toute particulière dans un calendrier des manifestations sportives landaises perturbé par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Ainsi, et plus que jamais au vu du contexte actuel, le comité départemental de cyclisme, les organisateurs, éducateurs et bénévoles de la discipline contribuent activement à la dynamique sportive départementale.

C'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue aux participants de cette nouvelle édition du Tour des Landes qui réunira quelques 150 coureurs sur l'épreuve en ligne de 150 km entre Tartas et Geaune à travers le Pays Tarusate, la Chalosse et le Tursan.

Le Conseil départemental des Landes, comme chaque année, s'associe à cette manifestation en lui renouvelant son soutien, et je souhaite que toutes les conditions soient réunies pour en assurer le succès dans une ambiance traditionnellement chaleureuse et conviviale.

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental des Landes



ORGANISATION

DIRECTION ORGANISATION

Directeur général : Jean-Pierre BUSQUET
06-84-07-91-70

Directeurs adjoints : Joël ALIES / Jacques SABATHIER
06-11-51-03-51 / 06-80-32-88-12

Responsable Sécurité : Michel ZUZALLA
06-75-53-65-36

SECRETARIAT / INFORMATIQUE

Jean-Pierre NINEY
Aline EXPERT
Paulette HAMON

TRÉSORERIE / GESTION FINANCIÈRE

Maité CASTAINGTS
Jean-Jacques VILLENAVE

COLLÈGE ARBITRAL

Président du Jury : Marina MORLAAS / 06-63-10-62-91
Commissaire Titulaire : Patrick SDRIGOTTI
Commissaire Titulaire : Marie-José ALIES
Juge à l'arrivée : Patricia LAMUDE
Commissaire Moto : Didier TIFFON
Commissaire Voiture Balai : Evelyne BOUCLEY

ENCADREMENT COURSE

Signaleurs à poste fixe : Philippe BARROUILLET
et son équipe
Signaleurs à moto : Moto Club LES GARDIANS
Fonctions course : AXOA Moto Club

SERVICE MÉDICAL

Médecin : Michel NAVARRE / 06-14-99-52-62
Protection Civile d'Aire/Adour / 06-85-53-14-12

SPEAKERS OFFICIELS

Patrick BALLANGER
Jean-Claude PLANTE

PHOTO FINISH / VIDEO

Albert ETCHEVERRY

COMMUNICATION / PRESSE

Responsable Communication : Bastien LAMUDE
06-35-96-18-49

SUD OUEST : Bertrand LUCQ
France Bleu Gascogne
Sud Gironde Cyclisme : Guy DAGOT
Média 40

ASSISTANCE RADIO TOUR

Fréquence Sport : Didier LANUSSE

INSTALLATION / LOGISTIQUE

Pierre HAMON
Jean-Pierre DUPOUY
Alain DUPOUY
Pierre HAUQUIN

CHAUFFEURS VÉHICULES COURSE

Ouverture : Jean-Claude MOUNICA
Speaker : Jean-Marc LABURTHE
P. du Jury / Directeur : Christian CASTAINGTS
Invités : Jacques SABATHIER / Joël ALIES
Dépannage : Marc PEDUCASSE / Didier LANUSSE
Juge à l'arrivée : Francis CASTETS
Commissaires : Alain MATOCQ / Jean-Jacques BORDES
Médecin : Jean-Pierre LARRAT
Voiture Balai : Victor CLÉMENT
Véhicule Ramassage : Jean-Pierre LASSERRE

FONCTIONS ÉCHELON COURSE

Moto Info : Jean-Paul BORAU
Mécaniciens : Hervé DULAU / Simon RANSINANGUE
Ardoisier / Assistant MG PC : Bastien LAMUDE
Moto Presse ; Guy DAGOT

GESTION PROTOCOLE

Nathalie CLÉMENT
Jacques SABATHIER



MESURES SANITAIRES COVID-19



PROTÉGEONS-NOUS !



- **Port du masque et désinfection des mains obligatoires** à l'entrée et à la sortie des locaux clos, des zones de départ et d'arrivée et à l'intérieur des véhicules
- **Respecter la distanciation légale en vigueur** envers les coureurs et le public
- **Ne pas toucher le matériel et les vélos**



Se laver
très régulièrement
les mains



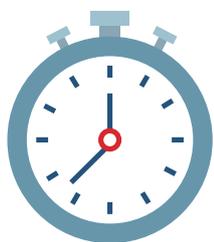
Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades



RENDEZ VOUS – HORAIRES

Dimanche 30 août à CASSEN (10 km de Tartas)

Domaine Equiland - 1205 Route du Moulin 40380 CASSEN

10h-11h : Remise des dossards, équipements, accréditations

10h45 : Réunion Sécurité avec les responsables et chauffeurs des véhicules course

11h15 : Réunion Jury des Commissaires et Directeurs sportifs

13h : Pointage des coureurs par les arbitres

Présentation de la ville et de l'étape par les speakers

Allées Marines à TARTAS (lieu du départ)

13h30 : DÉPART FICTIF jusqu'à Route de Rion puis DÉPART RÉEL

17h-17h15 : ARRIVÉE à GEAUNE Route de la Chalosse

17h30 : Cérémonie Protocolaire Podium Place de la Mairie - Remise maillots et trophées

18h : Réception Municipalité de Geaune

UNE COURSE SUIVIE PAR NOS MÉDIAS PARTENAIRES



Domaine Equiland - Cassen



Le Domaine Equiland à Cassen en Chalosse, au sud des Landes, vous accueille autour d'un parc de 10 hectares aménagés et sécurisés pour le bien-être de tous.

Séjours enfants et juniors pour les vacances scolaires, classes de découvertes et séjours scolaires éducatifs, séminaires, groupes, stages et location de salles et d'hébergement pour des événements (mariage, anniversaire...)

Tél : 05-58-89-12-18 / Mail : cassen@lalique40.fr



PARTENAIRES

Cave des Vignerons de Tursan : Partenaire du Maillot à pois - Meilleur grimpeur



Depuis 1958 nos vignerons et leurs familles sont réunis au sein de la Cave Coopérative des Vignerons de Tursan à Geaune dans le Sud-Ouest de la France, dans le Sud Landes ! La cave regroupe aujourd'hui 100 vignerons qui cultivent 500 Ha de vignes et 26 salariés. Nous produisons en moyenne 30 000 hl de vins sous signe de qualité en AOP Tursan et IGP Landes ! Responsables de la qualité de nos vins de TURSAN nous gérons la Cave comme un « Grand Domaine », du conseil au suivi du vignoble, jusqu'à la mise en bouteille à la Propriété. Nous sommes impliqués au quotidien dans les démarches Qualité et Développement Durable afin d'exprimer les spécificités de nos terroirs natures et de nos cépages ancestraux des Pyrénées océanes.

Depuis plusieurs décennies cette aventure collective fédère tout un territoire. Engagement, réactivité, esprit d'équipe, convivialité animent l'équipe de la cave des vignerons de Tursan.

Notre vignoble nature des Landes

Nos raisins minutieusement sélectionnés sont récoltés à maturité optimale, vendangés, vinifiés et élevés dans nos chais. Tous nos vins sont mis en bouteille à la propriété à Geaune, que ce soit nos Domaines et Châteaux issus de parcelles singulières et typiques, que nos vins d'assemblages de nos différents terroirs et cépages, sélectionnés en fonction du caractère souhaité pour nos différentes cuvées.

L'AOP Tursan, un territoire, une appellation, une marque qui arbore fièrement les « démarches environnementales et durables » HVE, Agri-confiance, AB ; Ces démarches représentent notre engagement et nos recherches permanentes pour une viticulture durable et respectueuse de notre environnement, et également illustrent nos valeurs fortes pour une agriculture responsable.

Notre Vision 2030

- Pérenniser et maintenir notre vignoble à 500 hectares
- Accompagner les vignerons dans la transition écologique et le développement durable (Agri-Confiance/HVE/AB)
- Développer la notoriété de nos vins localement mais également hors de nos frontières
- Maintenir la compétitivité et les performances de notre cave
- Développer les ventes et générer de la valeur pour le réinvestir dans le territoire pour pérenniser nos cultures (la vigne mais également un art de vivre, nos traditions)

Nos Valeurs :

- Défendre notre viticulture landaise dans un terroir « nature et secret »
- Élaborer des vins à forte identité et gérer la Cave comme un « Grand Domaine des familles »
- Une aventure collective et humaine, mêlant équité en vignerons et soucis d'une économie sociale et solidaire, matérialisé par notre engagement RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises)

Nos cépages traditionnels ne sont pas implantés en Tursan par hasard. Tantôt d'origine pyrénéenne (Tannat, Mansengs, ...), tantôt à sensibilité océanique (Sauvignon, Cabernets...) ou d'origine 100% Landaise (Baroque,...), nos cépages expriment toutes leurs qualités gustatives et aromatiques sur nos différents terroirs (Sables Fauves, Argilo-calcaires, ...). Une délimitation parcellaire avait défini en 2004 les meilleures parcelles et meilleurs terroirs viticoles, seules les vignes plantées sur ces parcelles de prédilection peuvent prétendre à la l'AOP TURSAN. La zone géographique s'étend au sud-est du département des Landes, sur le territoire de 36 communes. Les vignerons ont privilégié les parcelles en coteaux, bien exposées, sur des sols drainants, dans une région soumise au climat océanique où la pluviométrie est élevée et la durée d'insolation moyenne. L'été est chaud, et l'arrière-saison automnale est souvent longue, douce et chaude.

Skoda Kennedy Auto - Mont-de-Marsan : Partenaire du Maillot vert - Meilleur sprinteur
Voitures officielles du Tour des Landes

NOUVEAU ŠKODA
KODIAQ
SPORTLINE
FAITES SENSATION
AU SEIN DE VOTRE FAMILLE



ŠKODA



Et si le sport était au cœur de votre quotidien ? Et si les sensations uniques étaient à portée de main ? Avec ses lignes sculptées et ses détails racés, l'adrénaline ne se fait pas attendre à bord de ce SUV résolument... sportif. Sans oublier sa technologie de pointe et son espace généreux pour accueillir toute la famille.

Nouveau ŠKODA KODIAQ SPORTLINE, le SUV sportif jusqu'à 7 places.

Volkswagen Group France - s.a. - R.C.S. Soissons 832 277 370. ŠKODA recommande Castrol EDGE Professional.
Consommations mixtes de la gamme KODIAQ (l/100 km) : 5 à 7l. Émissions de CO₂ (g/km) : 131 à 163.

KENNEDY AUTO
DAX ET MONT DE MARSAN - ST PIERRE DU MONT
Tél. : 05 58 46 36 40

“PAR PASSION DU VELO.”

NOS ENGAGEMENTS VÉLO



- 

1 Valoriser la pratique du vélo là où vous la vivez au quotidien.
- 

2 Développer des produits et services utiles pour protéger les pratiquants.
- 

3 Contribuer à une dynamique des territoires respectueuse de la pratique du vélo.
- 

4 Promouvoir le futur du cyclisme en révélant les talents de demain.

Un programme inspiré et soutenu par :



Dans les Landes, les élus des 50 Caisses Locales et les collaborateurs des 30 agences sont aux côtés de tous les cyclistes.

 **N°Cristal** 0 969 320 319
APPEL NON SURTAXE



Groupama

Quincaillerie Geaunoise :

NOUVEAU à GEAUNE

Quincaillerie Geaunoise

Charline et Romuald vous attendent dans votre nouveau commerce à Geaune. Venez découvrir une offre complète :

- **Outils**
- **Droguerie**
- **Petit électroménager**
- **High Tech**
- **Jouets**
- **Cadeaux**
- **Bazar**

36 place de l'Hôtel de Ville
40320 GEAUNE
06.77.99.43.56
quincaillerie.geaunoise@gmail.com

Offre ouverture :
-10% sur votre deuxième produit*
Jusqu'au 30 septembre
Sur présentation du coupon

*sur le moins cher des deux

Publi Tursan :



Imprimerie - Sérigraphie textile
Enseigne - Marquage véhicule
à Pécorade

Cycles Barteau :

Cycles
Barteau 40 & 64

Boutiques de vente de vélos à Aire-sur-l'Adour, Idron et Saint-Paul-les-Dax, les Cycles Barteau mettent à votre disposition une large sélection de vélos pour hommes, femmes et enfants.



RÈGLEMENT PARTICULIER



Art1: DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

Le Tour des Landes, sous le patronage du CONSEIL DÉPARTEMENTAL des Landes, est organisé par le Comité Départemental des Landes de Cyclisme sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il s'agit de la 32ème EDITION et il se dispute le dimanche 30 août 2020. Le responsable de l'organisation est : Mr BUSQUET Jean Pierre
Adresse : 440, Route de Lauga 40300 LABATUT, mail : jpierrebussquet@gmail.com

Art2: TYPE DE L'ÉPREUVE :

Le Tour des Landes est inscrit au calendrier Régional. Cette épreuve est classée en 1126. Elle se dispute sur une distance de 150 kms entre : Départ de TARTAS et Arrivée à GEAUNE

Art3: PARTICIPATION :

Épreuve individuelle ouverte aux coureurs de 1er, 2ème, 3ème catégorie, la participation est limitée à 200 coureurs, le nombre de coureurs par structure est limité à 12, une tolérance sera admise sous réserve qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres structures ayant sollicité leur engagement : Art.22.3
L'épreuve est ouverte aux coureurs frontaliers : Art.1.2.055 de la réglementation fédérale.

Art4: PERMANENCE :

La permanence se tiendra au Domaine Equiland 1205 Route du Moulin 40380 CASSEN. Elle sera ouverte de 10h à 11h pour la remise des dossards, des accréditations, postes radio etc... La réunion avec les Directeurs Sportifs, organisée suivant l'Art. 12.087 du règlement FFC, en présence des Membres de l'organisation, du collège des Arbitres, des responsables assurant la sécurité, est fixée à 11h15 même lieu.

Art 5: ENGAGEMENT :

Les engagements se font uniquement par internet et clos trois jours avant l'épreuve, le montant de l'engagement est fixé à 10€. Il n'y aura pas d'engagement sur place.

Art6: DÉPART :

Appel des coureurs à 13h aux Allées Marines à TARTAS

Départ fictif des concurrents à 13h30 : Allées Marines à TARTAS, rue Victor Hugo, D 41 Route de Rion des Landes (2,5 km).

Départ réel 13h35 KM : 0

Art7: RADIO-TOUR :

Les équipes seront équipées de radios par la Société « Fréquence Sport » de LANUSSE Didier

La fréquence Radio-Tour sur la course sera indiquée lors de la réunion avec les Directeurs Sportifs.

Art8: ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE :

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de trois véhicules de dépannage et une Moto.

Art9: SERVICE MÉDICAL :

Conformément à la réglementation fédérale, le service médical est assuré par le médecin de l'épreuve Monsieur Michel NAVARRE joignable au : 06 14 99 52 62 et l'antenne de l'ADPC d'Aire sur Adour.

Centre Hospitalier de Dax Côte d'Argent : 05 58 91 48 48

Polyclinique Aire/Adour : 05 58 06 64 64

Clinique des Landes Saint-Pierre-du-Mont : 05 58 06 06 12

Hôpital Layné Mont-de-Marsan : 05 58 05 10 10

Art10: CLASSEMENTS :

Vainqueur de l'épreuve / Meilleur Grimpeur / Meilleur Sprinter / Meilleur jeune / Classement par équipes.

Art11: MAILLOT JAUNE : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES :

Vainqueur de l'épreuve

Art12: MEILLEUR GRIMPEUR Maillot à pois rouge : CAVE DES VIGNERONS DE TURSAN :

Points attribués à chaque grimpeur (5-3-1 pts)

MG 1: NERBIS 62,8 km MG 2: MONTAUT 71,6 km MG3: BANOS 78,3 km MG 4: MONTGAILLARD 97,6 km MG 5: DUHORT BACHEN 121,2 km

Au cas d'ex æquo le classement à l'arrivée départage les coureurs : Art. 23.33

Art13: MEILLEUR SPRINTER Maillot vert : SKODA KENNEDY AUTO MONT DE MARSAN :

Points attribués à chaque sprint (4-2-1 pts)

PC 1: LALUQUE Centre 25,4 km PC 2: MUGRON 59 km PC 3: AIRE / ADOUR 125,6 km

Au cas d'ex æquo le classement à l'arrivée départage les coureurs : Art. 23.33

Art14: MEILLEUR JEUNE : GROUPAMA :

Le classement du meilleur jeune récompense le coureur âgé de : 17 à 22 ans

Art15: CLASSEMENT PAR ÉQUIPES :

Il s'établit par l'addition des points des trois meilleures places de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la meilleure des places obtenues par leurs trois premiers coureurs Art. 23.39

Art16: DOTATION ET PRIX :

Classement Individuel (Maillot Jaune) : 610€ / 15 : (128-100-78-64-52-46-37-29-20-14-12-9-8-7-6)

Classement MG (Maillot à pois rouge) : 63 / 3 : (30-18-15)

Classement PC (Maillot vert) : 63 / 3 : (30-18-15)

Classement Jeune (Maillot blanc) : 63 / 3 : (30-18-15)

Classement par Equipes : 63 / 3 : (30-18-15)

Art17: SÉCURITÉ : Art. 23.14 :

Tout coureur ou groupe situé à plus de 10' du groupe principal devra abandonner l'épreuve si l'organisateur le demande pour des raisons de sécurité.

La sécurité sera assurée par les motos civiles et les signaleurs à poste fixe de l'organisation.

Art18: ECOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

La valorisation de l'image du cyclisme passant par un respect de l'environnement, les concurrents et leur encadrement doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis à vis de l'environnement dans le respect des règlements FFC et des dispositions légales en vigueur.

Art19: CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage aura lieu dans le local prévu à cet effet à l'arrivée à GEAUNE : Place de la Mairie (suivre panneau d'affichage)

Art20: PÉNALITÉS :

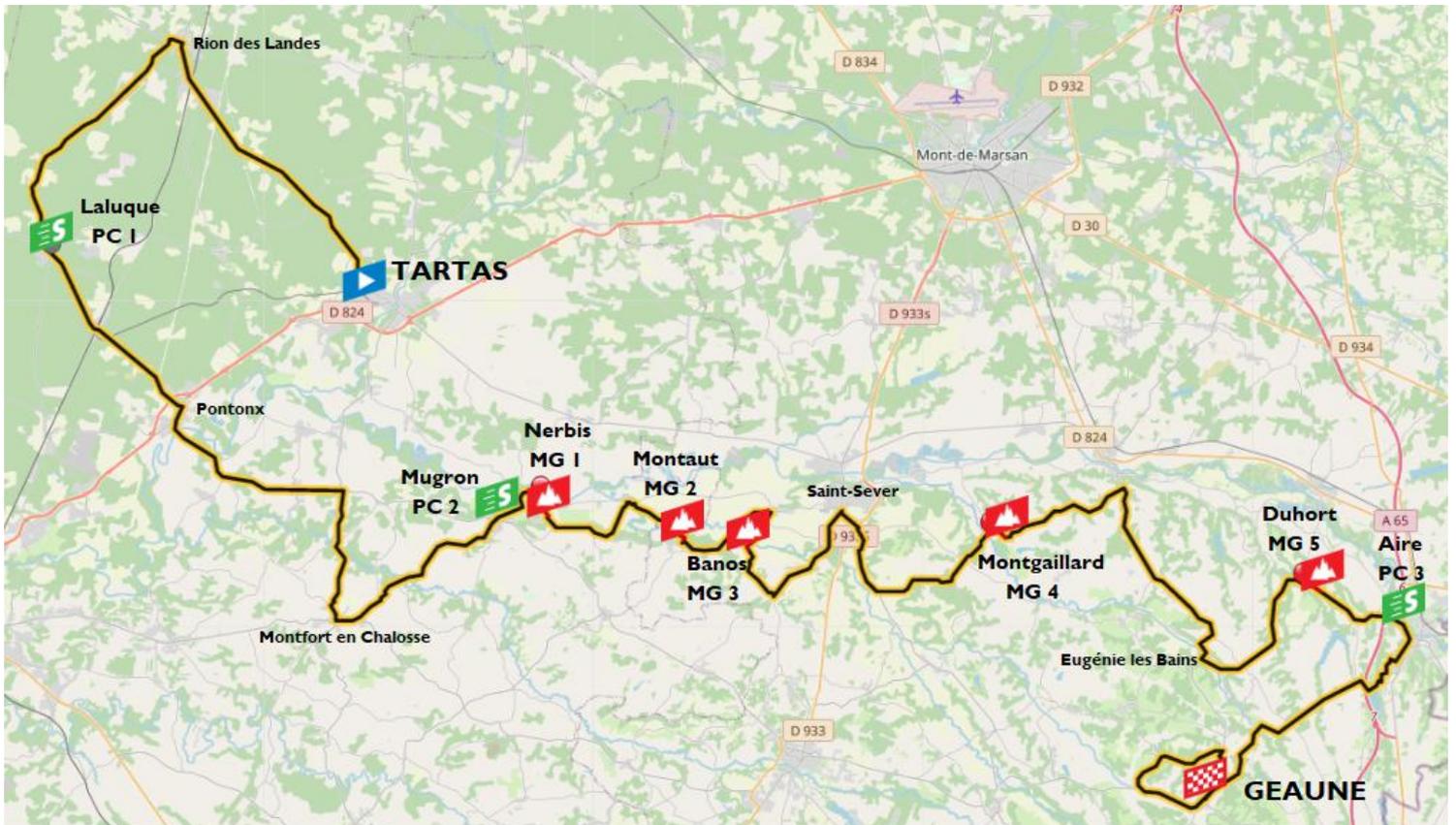
En cas d'infraction, application du barème de pénalités de la FFC

Art21: MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID 19 :

Afin de lutter contre la propagation du virus du COVID 19 le COMITÉ D'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE s'engage à mettre en application et faire respecter les consignes émises par le GOUVERNEMENT et les préconisations complémentaires adressées par la FFC à la date de l'épreuve.

Notamment règles de distanciation à respecter, accès à la zone protocolaire contrôlé, port du masque dans les locaux clos, sur la zone de départ et arrivée ainsi qu'à l'intérieur des véhicules.

PARCOURS

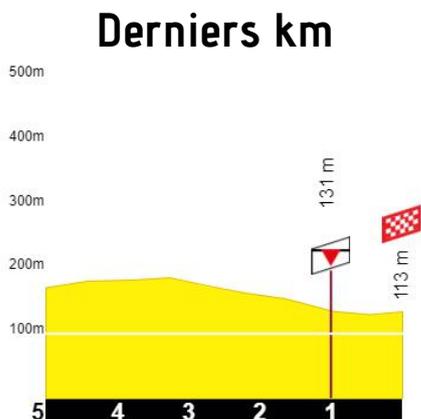


PARTICULARITÉS

Départ



Arrivée



Horaires - Km/h		KM			Routes	Communes Lieux Carrefours	Obs	Signaleurs		Particularités
41	44	Fait	Restant	Partiel				Nbre	Poste	
13H30	13H30	0	152,9	0	DEPART FICTIF : Tartas - Allées Marines -> Rue Victor Hugo -> Place du Luc - Direction Rion D41		à 900m			Partie neutralisée-respect des points (1) et (2) ci dessous
13H35	13H35	0	150,4	2,5	D41	D41 Route de Rion - Route de Tartas				Départ réel au niveau petit chemin en terre sur la droite
13H48	13H47	9,2	141,2	9,2	D41	Ets Egger		1	1	Respect des points (1) et (2) - 2ème sortie -> Avenue d'Albret
13H51	13H50	11	139,4	1,8	D41	RION DES LANDES				-> D41 - Avenue Charles Desplau - Avenue Frédéric Bastiat
13H53	13H52	12,8	137,6	1,8	D41	Carrefour D41 - D31 - D27 Place des Droits de l'Homme		2	2	-> D41 - Rue du Commerce - Rue de Fourchette
13H54	13H53	13,4	137,0	0,6	D41-D27	Sortie Carrefour D27		1	3	-> D27 Avenue Saint Vincent de Paul
14H03	14H01	19,7	130,7	6,3	D27	BOOS				-> Avenue de la Haute Lande - Avenue des Pyrénées - Route de Rion
14H11	14H08	24,8	125,6	5,1	D27-D42	LALUQUE		2	4	Respect des points (1) et (2) - 2ème sortie à gauche -> D42 Avenue de la Fontaine - Avenue Saint Jean - Route de la Gare
14H12	14H09	25,4	125,0	0,6	D42	LALUQUE Centre	PC1			
14H17	14H14	29,2	121,2	3,8	D42	LALUQUE Gare				-> Route de l'Océan - Voie ferrée : km 29,2 + km 29,9
14H24	14H20	33,6	116,8	4,4	D42	PONTONX-SUR-L'ADOUR		1	5	Respect des points (1) et (2) -> D42 Rue de Machiou
14H25	14H21	34,4	116,0	0,8	D42-D42E	Carrefour D42E		1	6	Centre ville -> Avenue du Marenin
14H26	14H22	35	115,4	0,6	D42E-D10	Centre ville - Giratoire		2	7	Respect des points (1) et (2) -> D10 Avenue de la Chalosse
14H29	14H26	37,5	112,9	2,5	D10	GOUSSE				D10 -> D107 Route de Lavielle -> D10 Route des Chênes
14H35	14H30	41	109,4	3,5	D10	CASSEN				
14H39	14H34	43,8	106,6	2,8	D10-D7	Carrefour Ets Edilians D7		1	8	D7 -> Saint-Geours-d'Aunbat
14H39	14H35	44	106,4	0,2	D7	SAINT GEOURS D'AURIBAT				D7 -> Route de Tartas -> Avenue Abbé Bordes
14H47	14H42	49,8	100,6	5,8	D7-D32	MONTFORT EN CHALOSSE		1	9	D32 Avenue Jean Jaurès -> Mugron
14H49	14H44	50,8	99,6	1	D32	MONTFORT EN CHALOSSE				D32 -> Mugron
15H01	14H55	59	91,4	8,2	D32	MUGRON	PC2			Avenue René Bats
15H01	14H55	59,1	91,3	0,1	D32-D3	MUGRON Centre		3	10	à droite puis gauche -> D3 Route de Mont-de-Marsan
15H03	14H57	60,8	89,6	1,7	D3-D352	Carrefour D3-D352		1	11	En bas de la descente prendre à droite -> D352 Nerbis - Route de Touloulette
15H05	14H59	61,9	88,5	1,1	D352-VC4	Carrefour D352-VC4 Nerbis		1	12	Route des Lacs -> Eglise de Nerbis
15H06	15H00	62,8	87,6	0,9	VC4-VC1	NERBIS	MG1	1	13	MG au Panneau Lac de Pêche puis prendre à gauche Mugron Saint Sever
15H07	15H01	63,5	86,9	0,7	VC1-D32	Carrefour VC1-D32		1	14	-> D32 Montaut - Route de La Chalosse
15H11	15H04	65,7	84,7	2,2	D32-VC3	Carrefour D32-VC3 Touloulette		1	15	-> Route de Menton DESCENTE RAPIDE ET SINUEUSE !
15H13	15H07	67,6	82,8	1,9	VC3-D352	TOULOUZETTE		1	16	-> Route des Arènes PLUS prendre à droite sur D352 Route du Moulin
15H14	15H07	68	82,4	0,4	D352-VC	TOULOUZETTE Sortie - Carrefour VC		1	17	Après le pont du Gabas prendre à droite -> Route de Montaut
15H17	15H10	70,2	80,2	2,2	VC-VC3	Carrefour VC3 Montaut		1	18	Prendre à droite à l'arbre -> Montaut bourg
15H19	15H12	71,6	78,8	1,4	VC3-D32	MONTAUT	MG2	1	19	MG panneau zone 30 Route des Deux Vallées prendre à gauche sur D32 Route du Cap de Gascogne
15H25	15H18	75,6	74,8	4	D32	SAINT-SEVER - Quartier Augreilh				
15H26	15H18	76,2	74,2	0,6	D32-D408	Carrefour D408		1	20	D408 -> Banos étroit
15H28	15H20	77,7	72,7	1,5	D408	Bas BANOS				PONT ETROIT !
15H29	15H21	78,3	72,1	0,6	D408-VC	BANOS	MG3	1	21	Prendre à gauche direction Auzignon
15H30	15H22	79	71,4	0,7	VC	BANOS Sortie				-> Auzignon ETROIT !
15H33	15H25	80,9	69,5	1,9	VC-D21	AUDIGNON - Carrefour D21		1	22	-> Saint-Sever - D21 Route du Cap de Gascogne VERSEE DU CENTRE (ancienne voie)
15H40	15H32	86	64,4	5,1	D21-D944	SAINT SEVER - Carrefour D944		1	23	Avenue du Tursan X 3
15H42	15H33	87	63,4	1	D944	SAINT SEVER - Giratoire		2	24	Respect des points (1) et (2) - 2ème sortie -> Eyres-Moncube D944
15H47	15H38	90,3	60,1	3,3	D944-VC2	EYRES-MONCUBE - Carrefour VC2		1	25	Route de Montsoué
15H52	15H42	93,8	56,6	3,5	VC2-D52	MONTSOUE - Carrefour D52		1	26	D52 -> Montsoué Bourg
15H53	15H44	94,9	55,5	1,1	D52	MONTSOUE - Carrefour D52-D25		1	27	D52 -> Montgaillard
15H57	15H48	97,6	52,8	2,7	D52	MONTGAILLARD	MG4			Poursuivre sur D52 -> Larrivière X 3
16H06	15H56	103,5	46,9	5,9	D52-D11	LARRIVIERE - Carrefour D11		1	28	D11 Route du Tursan -> Eugénie les Bains
16H20	16H09	113	37,4	9,5	D11-D65	EUGENIE LES BAINS - Carrefour D65		1	29	D65 -> Duhort - Aire/Adour
16H21	16H10	113,9	36,5	0,9	D65	EUGENIE LES BAINS Sortie		1	30	-> Duhort
16H31	16H19	120,3	30,1	6,4	D65-D39	DUHORT BACHEN - Carrefour D39		1	31	D39 -> Aire/Adour
16H32	16H20	121,2	29,2	0,9	D39	DUHORT BACHEN Sortie	MG5			Route d'Aire puis descente sur Aire ANGER!
16H36	16H24	124,2	26,2	3	D39	AIRE/ADOUR		1	32	D39 -> Aire
16H38	16H26	125,6	24,8	1,4	D39	AIRE/ADOUR	PC3			Route de Duhort en face maison n°21
16H39	16H26	126	24,4	0,4	D39-VC	AIRE/ADOUR - Carrefour VC		1	33	-> Rue de Prat
16H39	16H27	126,2	24,2	0,2	VC	AIRE/ADOUR - Giratoire		1	34	Respect des points (1) et (2) -> Coste de Lariou
16H41	16H28	127,4	23,0	1,2	VC	AIRE/ADOUR - Lariou - Carrefour VC		1	35	-> Avenue du Béarn - Rue des Jonquilles
16H42	16H29	128,1	22,3	0,7	VC-D2	AIRE/ADOUR - Sortie Carrefour D2		1	36	-> D2 Route de Geaune DESCENTE RAPIDE ET SINUEUSE !
16H58	16H44	139	11,4	10,9	D2	GEAUNE				ILOT DIRECTIONNEL !
16H59	16H45	139,7	10,7	0,7	D2	GEAUNE - Passage ligne arrivée				-> D2 Route de Samadet
17H03	16H49	142,5	7,9	2,8	D2-D455	Carrefour D455 Castelnau Tursan		1	37	-> D455 Route de Gaillat -> D80 Castelnau Tursan
17H06	16H51	144,4	6,0	1,9	D455-D80	CASTELNAU TURSAN - Carrefour D80		1	38	D80 -> Geaune
17H07	16H53	145,5	4,9	1,1	D80-D443	Carrefour D443		1	39	D443 -> Pécorade Eglise
17H10	16H55	147,3	3,1	1,8	D443-D11	PECORADE Carrefour D11		2	40	D11 -> Geaune
17H13	16H58	149	1,4	1,7	D11-D2	Carrefour D2 Syndicat des Eaux		2	41	D2 -> Geaune
17H14	16H59	149,7	0,7	0,7	D2	GEAUNE				ILOT DIRECTIONNEL !
17H15	17H00	150,4	0,0	0,7	D2	ARRIVEE : GEAUNE Route de la Chalosse en face Rue du Dr Beaumont				Dérivation obligatoire sauf véhicules officiels (Place de la Mairie)

(1) Respect de l'utilisation de la moitié droite de la chaussée.

(2) Tous les carrefours matérialisés par des îlots directionnels ou giratoires devront être franchi par la droite. Les signaleurs, avec drapeau jaune et sifflet, indiqueront les entrées et sens de circulation à respecter.

BONNE COURSE A TOUS !

VOTRE CONTACT :

JEAN-PIERRE BUSQUET

DIRECTEUR DE L'ORGANISATION

PRÉSIDENT COMITÉ DES LANDES DE CYCLISME

06-84-07-91-70

JPIERREBUSQUET@GMAIL.COM



www.club.quomodo.com/ffc40



Tour des Landes

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
LANDES**



Département
des Landes

Imprimé par



Imprimerie - Sérigraphie textile

Enseigne - Marquage véhicule

40320 PECORADE

05 58 45 10 77

contact@publiture.com